

Notre engagement en matière de justice, équité, diversité et inclusion

Mai 2026

En cohérence avec sa raison d'être, œuvrer pour un monde où chacun peut accéder simplement aux soins et à la Santé, et avec son objectif statutaire dédié (Objectif 4 : « Grandir en incarnant les principes de Justice, Équité, Diversité et Inclusion »), France Care s'engage à respecter et à promouvoir les principes de justice, d'équité, de diversité et d'inclusion dans l'ensemble de ses activités.

Notre engagement. Nous nous engageons à offrir à chacun un traitement équitable et à lutter contre toute forme de discrimination, en reconnaissant que des personnes différentes peuvent avoir des besoins différents. Nous veillons à ce que nos pratiques favorisent l'égalité des chances, le respect des droits fondamentaux et l'inclusion de toutes les personnes concernées par notre activité.

Notre périmètre. Cet engagement s'applique :

- à nos collaborateurs et notre gouvernance : recrutement, rémunération, conditions de travail et dialogue interne équitables ;
- à nos relations commerciales : partenaires, fournisseurs et clients, que nous choisissons et traitons dans le respect de ces principes ;
- à notre communauté et nos usagers : la conception de nos services et de nos contenus vise un accès aux soins juste et inclusif, attentif aux personnes les plus éloignées du système de santé.

Notre responsabilité. La responsabilité de cet engagement est confiée à la Présidente, qui veille à sa mise en œuvre et à sa revue régulière. Nos politiques internes sont examinées à l'aune de ces principes et mises à jour lorsque cela est nécessaire.

Déclaration approuvée par la Présidente — Mai 2026.

France Care est la marque de Care Connect SAS, entreprise à mission au sens de la loi PACTE — SIREN 932 254 527.